

Royaume de Belgique

Province du Hainaut

Arrondissement de Mouscron

CONSEIL COMMUNAL DU 24.04.2023



Rapport à l'attention de Madame la Bourgmestre, de Mesdames et Messieurs les Échevins et Conseillers Communaux.

Ville de Comines-Warneron

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 20.03.2023.

Il est proposé au Conseil d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 20.03.2023 tel qu'il a été rédigé par le Secrétaire.

2. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Communal du 24.03.2023.

Il est proposé au Conseil d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Communal du 24.03.2023 tel qu'il a été rédigé par le Secrétaire.

3. Demande d'octroi du titre honorifique des fonctions d'Échevin. Monsieur Didier VANDESKELDE. Décision.

Il est proposé au Conseil d'octroyer à Monsieur Didier VANDESKELDE le titre d'Échevin honoraire.

4. Règlement complémentaire de police relatif à la pérennisation de l'inversion du sens unique dans la rue du Sentier et la rue Neuve et à la création d'un sens unique partiel dans la rue de la Morte-Lys à 7780 Comines-Warneron. Arrêt.

Il est proposé au Conseil d'arrêter un règlement complémentaire de police relatif à la pérennisation de l'inversion du sens unique dans la rue du Sentier et la rue Neuve et à la création d'un sens unique partiel dans la rue de la Morte-Lys à 7780 Comines-Warneron

5. Règlement complémentaire de police relatif à la limitation de la vitesse à 7783 Le Bizet, dans la rue de la Mélune. Arrêt.

Il est proposé au Conseil d'arrêter un règlement complémentaire de police relatif à la limitation de la vitesse à 7783 Le Bizet, dans la rue de la Mélune.

6. Commune Pilote Wallonie Cyclable 2021. Plan d'Investissement Wallonie Cyclable de Comines-Warneron. Dossiers n^{os} 6 (Stationnement pour vélos - placement de stationnements éducatifs à 7780 Comines-Warneron) et 7 (Stationnement pour vélos - placement de boxes individuels sécurisés à 7780 Comines-Warneron). Marché public de travaux. Projet, avis de marché, cahier spécial des charges, annexes et devis. Approbation. Fixation du mode de passation et des critères de sélection. Arrêt. Décision.

Il est proposé au Conseil, dans le cadre du Plan d'Investissement Wallonie cyclable :

- de marquer son accord pour la réalisation des travaux visant à placer des supports didactiques pour le stationnement vélo et de boxes de stationnement pour vélos sur le territoire de Comines-Warneron, aux endroits suivants :

- pour le lot 1 - Fourniture et pose de supports didactiques pour le stationnement vélo :
 - ✓ Place Sainte-Anne à 7780 Comines ;
 - ✓ Marché Couvert à 7780 Comines ;
 - ✓ Esplanade du Canal, rue de Warneton à 7780 Comines ;
 - ✓ parking de la Maison des Jeunes et de la Culture, rue des Arts à 7780 Comines ;
 - ✓ Grand Rue à 7780 Comines ;
 - ✓ Place de l'Abbaye à 7784 Warneton ;
 - ✓ Quai Verboeckhoven à 7784 Warneton ;
 - ✓ Place de la Rabecque à 7782 Ploegsteert ;
 - ✓ parking sis Sentier de Gand à 7783 Le Bizet ;
 - ✓ Place du Touquet à 7783 Le Bizet ;
- pour le lot 2 - Fourniture et pose de boîtes pour vélo :
 - ✓ rue de la Procession à 7780 Comines ;
 - ✓ Place Albert 1er à 7780 Comines ;
- d'approuver le cahier spécial des charges et ses annexes établis par le Bureau d'études de Ville et la Direction Générale pour les travaux visés à l'article 1 ;
- d'approuver le devis de ce marché de travaux arrêté comme suit – les montants n'ayant qu'une valeur indicative sans plus :

Désignation	Montant H.T.V.A.	T.V.A. 21%	Montant total T.V.A.C.
Marché public de travaux pour la fourniture et pose de supports didactiques pour le stationnement vélo et de boîtes à vélo – Lot 1 (supports didactiques pour le stationnement vélo)	120.000,00 €	25.200,00 €	145.200,00 €
Marché public de travaux pour la fourniture et pose de supports didactiques pour le stationnement vélo et de boîtes à vélo – Lot 2 (boîtes vélo)	50.000,00 €	10.500,00 €	60.500,00 €
TOTAL	170.000,00 €	35.700,00 €	205.700,00 €

- de retenir pour ce marché la procédure négociée directe avec publication préalable, conformément aux dispositions de l'article 42, § 1^{er}, 2^o de la loi du 17.06.2016 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services comme mode de passation de ce marché ;
- d'approuver l'avis de marché rédigé à cet effet ;
- d'approuver la fourniture par les soumissionnaires, dans le cadre de la sélection qualitative, de la preuve de l'agrément selon les indications suivantes :
 - ✓ pour le lot 1 (Supports didactiques pour stationnement vélo) : Catégorie F, classe 1 ;
 - ✓ pour le lot 2 (Boîtes vélo) : Catégorie F, classe 1 ;
 - ✓ pour les lots 1 et 2 : Catégorie F, classe 2 ;
- de prévoir les crédits nécessaires au service extraordinaire du budget communal pour l'année 2023 lors de la prochaine modification budgétaire ;
- de charger le Collège des Bourgmestre et Échevins de l'exécution de la présente délibération.

7. Logement. Taxe sur les immeubles inoccupés. Accord relatif aux modalités techniques et organisationnelles de l'échange de données en matière de consommations minimales d'eau et d'électricité. Adhésion. Décision.

Il est proposé au Conseil, dans le cadre de la taxation des immeubles inoccupés :

- d'adhérer à l'accord relatif aux modalités techniques et organisationnelles de l'échange de données en matière de consommations minimales d'eau et d'électricité ;
- de donner délégation à Madame la Bourgmestre et à Monsieur le Directeur Général – ou à leur remplaçant respectif – afin de signer l'accord au nom de la Ville ;
- de charger le service Logement de transmettre la présente décision au Département du Logement du Service Public de Wallonie.

8. Biens immobiliers. Vente d'une parcelle de terrain sise à l'angle des rues de la Chicane et de la Marlière à Houthem. Décision de principe. Désaffectation et fixation des modalités de vente. Délibération du 13.09.2021 (16^{ème} objet). Retrait. Décision.

Il est proposé au Conseil :

- de ne pas vendre la parcelle de terrain non cadastrée, d'une contenance mesurée de 1a 99ca, sise à l'angle des rues de la Chicane et de la Marlière à Houthem ;
- de retirer sa délibération du 13.09.2021 (16^{ème} objet).

9. Biens immobiliers. Cession gratuite par les S.A. DELBOMAT et DELMULLE d'une parcelle de terrain sise chaussée de la Garde-Dieu à 7784 Comines-Warneton. Charge du permis d'urbanisme n°7236. Acceptation. Délégation. Décision.

Il est proposé au Conseil :

- d'accepter la cession à titre gratuit, pour cause d'utilité publique, consentie par les S.A. DELBOMAT et DELMULLE, d'une parcelle de terrain cadastrée section A, n°272S, telle que figurée sous le lot 9 du plan de mesurage 54001-10104 dressé le 17.02.2019 par Monsieur Christian GEORGE, géomètre-expert, pour une contenance de 1a 04ca, en vue de son intégration au domaine public de la Ville ;
- de donner délégation à Madame Alice LEEUWERCK et Monsieur Cédric VANYSACKER, respectivement Bourgmestre et Directeur Général - ou à leur remplaçant respectif - pour signer l'acte au nom de la Ville.

10. Intercommunale IMIO. Assemblée générale ordinaire du 23.05.2023. Approbation des points inscrits à l'ordre du jour. Décision.

Il est proposé au Conseil d'approuver les points suivants figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Intercommunale IMIO du 23.05.2023 :

- 1) Présentation et approbation des comptes 2022 et du rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- 2) Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes ;
- 3) Décharge aux administrateurs ;
- 4) Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes.

11. Enseignement communal. Année scolaire 2022-2023. Déclaration de vacance d'emplois. Décision.

Il est proposé au Conseil de déclarer vacant les emplois suivants :

- un emploi d'instituteur(trice) maternel(le) à raison d'un mi-temps (Warneton) ;
- un emploi d'instituteur(trice) maternel(le) à raison d'un mi-temps (Comines) ;
- un emploi de maître d'éducation physique à raison d'un mi-temps ;
- un emploi de maître de religion équivalent à raison de 3 périodes.